2014

Rapport annuel

pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

ontario place

Table of Contents

Mot de la présidente	3
Gouvernance interne	4
Conseil d'administration en 2014	4
Équipe de la haute direction	5
Remerciements	5
Ententes avec des tiers générant des recettes considérables	5
Description des activités	6
Analyse du rendement des activités en 2014	7
Préparation en vue des Jeux panaméricains et parapanaméricains	8
Analyse du rendement financier en 2014	9
Discussion sur les cibles relatives au rendement	11
Revitalisation de la Place de l'Ontario : les étapes clés	13
Responsabilité de la direction relative aux états financiers	14
Rapport de l'auditeur indépendant	15
États financiers	16
Notes accompagnant les états financiers	21

ontario place

Société d'exploitation de la Place de l'Ontario
955, boulevard Lake Shore Ouest
Toronto (Ontario) M6K 3B9
Canada
www.ontarioplace.com/fr

Un organisme du gouvernement de l'Ontario
Ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport

Mot de la présidente

Au nom du conseil d'administration et de l'équipe de direction de la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario, je suis heureuse de vous présenter les résultats d'exploitation pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Il s'agissait du deuxième exercice complet depuis l'annonce faite en 2012 par le gouvernement au sujet de la fermeture partielle et de la revitalisation de la Place de l'Ontario. À ce titre, les membres du conseil d'administration et de la direction reconnaissent les succès obtenus dans plusieurs domaines.

Fait important à souligner, les recettes propres de 5,795 M$ encaissées en 2014 ont représenté 79 % des recettes totales. L'année 2014 a été la deuxième année de fonctionnement avec des effectifs réduits, ce qui a nécessité d'adapter les processus et les systèmes opérationnels. L'équipe de direction a réussi à stabiliser les activités, tout en faisant croître le nombre des événements sur le site et les recettes dans la limite des ressources disponibles.

En 2014, les membres du conseil d'administration et du personnel ont continué à soutenir les efforts de planification future du ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport en vue de revitaliser la Place de l'Ontario.

Les membres du conseil d'administration continueront de s'acquitter des fonctions se rattachant à la gouvernance des activités en cours, d'appuyer les initiatives de revitalisation et d'assurer l'intendance de ce bien public. L'année dernière, plusieurs changements ont été apportés à la composition du conseil d'administration. Tout d'abord, je tiens à remercier Me Joanne Rider, Victor Severino et Nancy Kennedy pour les services qu'ils ont rendus au conseil. Je tiens également à souhaiter la bienvenue à Jeffrey Kehoe et à Timothy Jackson, qui se sont joints au conseil en 2014.

Au nom de mes collègues du conseil d'administration et en mon nom propre, je tiens à exprimer mes plus sincères remerciements à tous les membres de la direction et du personnel de la Place de l'Ontario, tant les anciens que ceux qui sont actuellement en poste, pour le dévouement dont ils ont fait preuve au fil des ans, ainsi que nos sociétés partenaires pour leur soutien indéfectible. Je suis enchantée de vous présenter le rapport annuel de la société d'exploitation de la Place de l'Ontario pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Penny Lipsett
Présidente
Société d'exploitation de la Place de l'Ontario

Gouvernance interne

La Société d'exploitation de la Place de l'Ontario est une entreprise opérationnelle du gouvernement de l'Ontario qui relève du ministre du Tourisme, de la Culture et du Sport. La Société d'exploitation de la Place de l'Ontario est régie par la *Loi sur la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario, L.R.O. 1990, chap. O.34*. Un protocole d'entente conclu entre le Ministère et la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario établit le cadre des responsabilités et des relations de travail entre le ministre, le président et les membres du conseil d'administration, le sous-ministre et l'administrateur général.

Comme le stipule la *loi sur la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario*, il incombe à la Société de développer, de surveiller, de gérer, d'exploiter et d'entretenir la Place de l'Ontario. Le conseil d'administration assure la gouvernance de la Société, offre une orientation stratégique quant à ses affaires et est chargé d'en surveiller efficacement la gestion. En vertu de cette loi, le conseil d'administration se compose de sept à treize membres nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil, dont l'un doit être choisi parmi les administrateurs de l'Association de l'Exposition nationale du Canada.

Conseil d'administration en 2014

Membre	Durée du mandat	Rémunération
Penny Lipsett, présidente à compter du 30 juin 2013	du 22 juin 2005 au 17 octobre 2015	1 400 $
Sonny Cho	du 4 mai 2011 au 3 mai 2015	945 $
Linda Franklin* Présidente du comité de la planification stratégique	du 7 mai 2003 au 4 octobre 2015	525 $
Timothy Jackson	du 22 octobre 2014 au 21 octobre 2015	158 $
Nancy Kennedy	du 26 juin 2013 au 31 décembre 2014	0 $
Jeffrey Kehoe	du 29 janvier 2014 au 28 janvier 2015	630 $
Me Joanne Rider	du 8 septembre 2009 au 7 septembre 2014	0 $
Victor Severino	du 26 juin 2013 au 31 décembre 2014	0 $
Winston Young Président du comité de vérification	du 2 décembre 2009 au 1er décembre 2016	1 103 $

* Administratrice de l'Association de l'Exposition nationale du Canada

Équipe de la haute direction

Eriks Eglite	Administrateur général de la transition
Hunter Saggar	Chef des services internes
Mukhlis Mutlag (de février à juillet 2014) Mike Dwyer (depuis août 2014)	Chef des opérations et des infrastructures
Valerie Holliday	Adjointe de direction de l'administrateur général de la transition

Remerciements

La Société d'exploitation de la Place de l'Ontario souhaite souligner l'aide que les organismes ci-dessous lui ont apportée en 2014 et les en remercier :

- Association de l'Exposition nationale du Canada
- Ville de Toronto
- Exhibition Place
- Administration portuaire de Toronto
- Services de police de Toronto

Ententes avec des tiers générant des recettes considérables

Live Nation Canada Inc.

La Société d'exploitation de la Place de l'Ontario a conclu un contrat de licence à long terme avec Live Nation Canada Inc. pour la gestion et l'exploitation de l'amphithéâtre Molson Canadian. Cet amphithéâtre de plus de 16 000 places accueille l'été des spectacles d'artistes nationaux et internationaux.

Atlantis Pavilions Inc.

La Société d'exploitation de la Place de l'Ontario a conclu un contrat de licence à long terme avec Atlantis Pavilions Inc. pour la gestion et l'exploitation à longueur d'année des événements et de la salle de réception dans les pavillons 1 et 2. Le siège social de l'entreprise se trouve également à cet endroit. Pouvant accueillir 1 900 personnes, les pavillons Atlantis sont des endroits idéaux pour des activités d'entreprises et des réceptions privées.

Description des activités

Marina

La marina de la Place de l'Ontario est depuis longtemps un endroit populaire pour amarrer les embarcations en raison de sa proximité avec le centre-ville de Toronto. Elle compte 240 rampes d'accès qui peuvent être louées à la journée, au mois ou pour la saison. La marina est ouverte du premier samedi de mai jusqu'à la mi-octobre.

Location des terrains de stationnement et des zones du site

La Place de l'Ontario exploite quatre terrains de stationnement d'une capacité de plus de 1 500 places. D'une superficie totale de 4,5 hectares (480 000 pi^2), ces terrains sont facilement accessibles par le boulevard Lake Shore Ouest, les principaux axes routiers, les transports en commun (TTC et GO Transit, à la gare d'Exhibition) ou le sentier Martin Goodman. Ils génèrent des recettes grâce au stationnement payant dans le cadre de concerts et d'autres événements organisés dans le secteur, ainsi qu'à la location de demi-terrains ou de terrains entiers de dans le cadre d'un vaste éventail d'événements d'entreprise, de manifestations commerciales et d'activités de bienfaisance.

Analyse du rendement des activités en 2014

Au cours de cette année, le personnel a accompli diverses activités visant à stabiliser les activités de l'organisme.

Ressources humaines

- En octobre 2014, la décision de sous-traiter les services de sécurité a constitué un important changement dans les activités de la société. En conséquence, l'équivalent temps plein (ETP) maximal de la société est passé de 28 en début d'exercice à 21 en fin d'exercice.
- La société continue d'employer environ 40 stagiaires d'été.

Santé et sécurité

- La société continue à surveiller les activités et à contrôler la circulation, à protéger les biens et les actifs de l'organisme, ainsi qu'à assurer la sécurité du public depuis qu'une plus grande partie du site est ouverte au public.
- En 2014, l'infrastructure, vieillissante, a nécessité un plus grand nombre de réparations. Pour se conformer au code de prévention des incendies, la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario a dû, pendant une courte période de 2014, faire appel à du personnel supplémentaire chargé de prévenir les incendies. La Société d'exploitation de la Place de l'Ontario continue de travailler de concert avec le Bureau du commissaire des incendies en vue de résoudre en amont les questions de conformité ainsi que celles de prévention des incendies et de protection des personnes tout au long de l'année.
- Le plan de prévention des incendies et de protection des personnes ainsi que celui de gestion des crises ont été actualisés et ils sont à jour.
- La Société d'exploitation de la Place de l'Ontario a travaillé en étroite collaboration avec le nouveau prestataire des services de sécurité pour mettre en œuvre des protocoles de sécurité modifiés.

Activités internes

- La Société d'exploitation de la Place de l'Ontario continue d'examiner les processus administratifs et opérationnels afin de les rationaliser pour les rendre plus efficaces.
- Doté d'un module de gestion des achats, le nouveau système financier a été intégralement mis en œuvre.
- Un nouveau système téléphonique a été adopté en vue d'améliorer le service et la souplesse des télécommunications de la société, mais aussi pour faire des économies à long terme en ne payant plus de frais de services mensuels.
- L'appel interjeté en 2009 par la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario au sujet de l'assiette de calcul de l'impôt foncier reste recevable.
- Le service des Finances a optimisé les processus pour permettre une réception plus rapide des paiements des sociétés partenaires. Cela permettra de clore l'exercice à temps et de terminer plus tôt la vérification annuelle.

Activités opérationnelles

- Les 63 hectares (155 acres) de terrains et de plans d'eau, de bâtiments, d'espaces verts, de routes et d'infrastructures sont gérés et entretenus par six employés à temps plein, aidés par des étudiants saisonniers au cours de l'été. Tout au long de l'année, le personnel des opérations apporte également une aide opérationnelle à la tenue d'événements de plus en plus fréquents.

Préparation en vue des Jeux panaméricains et parapanaméricains

En 2014, le contrat de licence d'utilisation des infrastructures conclu entre la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario et TO2015 a été exécuté. La société a commencé le processus d'embauche avec les diverses sections de l'équipe responsable des Jeux panaméricains et parapanaméricains en vue de préparer le « chenal ouest de la Place de l'Ontario » en prévision des Jeux. Les activités de planification des Jeux progressent bien puisque le personnel de la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario se réunit régulièrement avec celui des Jeux pour organiser les moyens de transport, préparer le parc panaméricain/parapanaméricain et planifier les activités directement en lien avec l'infrastructure de la Place de l'Ontario.

Analyse du rendement financier en 2014

Au cours de la période de transition en vue de la revitalisation, les entreprises suivantes ont continué à fonctionner :

1. L'amphithéâtre Molson Canadian;
2. Les pavillons Atlantis;
3. La marina de la Place de l'Ontario;
4. Les terrains de stationnement et la location de ces terrains et de certaines zones, dont Echo Beach et The Flats.

Le rendement financier global de 2014 est résumé dans le tableau ci-dessous préparé à partir des états financiers vérifiés.

Résumé du rendement financier en 2014

	Chiffres réels 2014 (k$)	Chiffres réels 2013 (k$)
Recettes	5 795	5 128
Charges	(6 357)	(5 755)
Subvention de fonctionnement allouée par le Ministère	1 500	2 210
Net	**938**	**1 583**

En 2014, les recettes totales (5 795 k$) de la société ont augmenté de 13 % par rapport à celles de 2013 (5 128 k$). Les charges susmentionnées ont également augmenté de 10 % par rapport à celles de l'année précédente.

Les dépensesreprésentent les frais d'administration et d'exploitation, les coûts supplémentaires liés à la fermture partielle, et l'amortissement des biens détenus en vertu de contrats de location-acquisition.

Analyse des principaux flux de rentrées et de leur rendement en 2014

	2014		2013	
	Recettes brutes (k$)	Rendement	Recettes brutes (k$)	Rendement
Amphithéâtre Molson Canadian	2 387	405 316 clients	1 991	360 531 clients
Pavillons Atlantis	353	38 141 clients	409	39 257 clients
Marina et vente au détail	686	5 712 pieds linéaires d'amarrage	820	6 055 pieds linéaires d'amarrage
Stationnement	1 233	–	1 047	–
Location de zones	788	65 événements	553	76 événements
Autres recettes (stations cellulaires et affichage)	348	–	308	–
TOTAL	5 795		5 128	

Le tableau ci-dessus indique toutes les recettes encaissées en 2014 par les unités fonctionnelles, tel qu'elles ont été déclarées dans les états financiers vérifiés de 2013 et de 2014 (il est à noter que la présentation de ces états financiers n'est pas la même).

En 2014, la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario a attiré un plus grand nombre de visiteurs que l'année précédente, malgré une baisse du nombre des événements organisés sur le site. Les recettes provenant de l'amphithéâtre Molson Canadian, des activités de stationnement et de la location des zones du site ont augmenté par rapport à celles de l'année 2013. En revanche, les recettes brutes ont baissé dans deux secteurs d'activité : la marina et les pavillons Atlantis.

Malgré la baisse du nombre des événements en 2014, les recettes ont augmenté, si bien que la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario est parvenue à atteindre l'objectif qu'elle s'était fixé : organiser des événements de grande ampleur ayant une durée de plusieurs jours.

Discussion sur les cibles relatives au rendement

Le gouvernement a annoncé la fermeture partielle de la Place de l'Ontario afin de faciliter les travaux de revitalisation. Depuis cette annonce, plusieurs tâches importantes de revitalisation ont été menées à bien :

- En août 2012, le gouvernement a approuvé le rapport du comité consultatif du Ministère.
- À l'automne 2012, le Ministère a commencé à réalisé une étude pour en savoir davantage sur le site et évaluer les occasions d'affaires et de partenariat.
- En juin 2013, une étude, comprenant l'examen des possibilités et la planification des divers scénarios, a été menée.
- En juillet 2014, le ministre Coteau a rendu public le projet de revitalisation à long terme.

Le ministre avait auparavant remis à la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario des instructions claires visant à faciliter l'atteinte des objectifs de revitalisation du gouvernement pour l'année 2014. Les sept priorités opérationnelles suivantes ont été établies pour 2014 et 2015. Dans chaque cas, le rendement obtenu en 2014 est indiqué.

Priorité n° 1 :	*La Société d'exploitation de la Place de l'Ontario doit continuer à gérer les contrats conclus avec Live Nation sur la gestion de l'amphithéâtre Molson Canadian et le contrat signé avec Atlantis Pavilions Inc. sur l'exploitation des installations destinées aux congrès et aux réceptions.*
Rendement en 2014 :	En 2014, les sociétés Live Nation et Atlantis Pavilions Inc. ont continué à améliorer leur rendement à la Place de l'Ontario, puisque la clientèle de la première a connu une hausse d'environ 12,5 % et celle de la deuxième d'environ 11 %.

Priorité n° 2 :	*La Société d'exploitation de la Place de l'Ontario doit continuer à travailler en étroite collaboration avec le Ministère et Infrastructure Ontario dans le but d'élaborer une stratégie relative à l'éventuelle utilisation d'autres secteurs de la Place de l'Ontario, en plus de l'amphithéâtre Molson Canadian, ce qui aura des effets sur les activités de revitalisation.*
Rendement en 2014 :	La Société d'exploitation de la Place de l'Ontario a continué de participer à toutes les activités de planification du Ministère. Elle a élaboré et adopté une stratégie visant à favoriser une utilisation à grande échelle du site, en organisant, par exemple, des événements de grande ampleur. Ainsi, même si le nombre des événements est passé de 76 en 2013 à 65 en 2014, le nombre des clients et les recettes ont augmenté.

Priorité n° 3 :	*Maximiser les recettes grâce à la location des terrains de stationnement du site et à une plus grande utilisation des zones « laissées de côté ».*
Rendement en 2014 :	La Société d'exploitation de la Place de l'Ontario a fait des profits substantiels grâce aux occasions qui se sont présentées dans le domaine de la gestion d'événement. Elle a notamment accueilli des événements prestigieux de grande ampleur dans les zones « laissées de côté », comme la course « Race The Place » et des tournages de film (p. ex., la série télévisée « Rookie Blue »). Cela a eu pour effet d'améliorer le rendement financier de la location des installations, et notamment des terrains de stationnement, puisque cette activité est passée de 553 k$ en 2013 à 788 k$ en 2014, soit une hausse d'environ 42 %.

Priorité n° 4 :	*Soutenir les activités de la marina dans le but de maximiser les recettes.*
Rendement en 2014 :	La marina de la Place de l'Ontario est dotée d'une infrastructure vieillissante qui a peu d'attrait durant la fermeture partielle. En conséquence, la maximisation des recettes de la marina s'est révélée très ardue. Même si la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario s'est efforcée de maximiser les recettes globales, les recettes totales provenant de la marina sont passées de 820 k$ en 2013 à 686 k$ en 2014, ce qui représente une baisse d'environ 17 %. Cette baisse a largement été causée par l'arrêt des activités d'entreposage d'embarcations durant l'hiver dans le but de préparer le site en vue de la création du parc et du sentier en lien avec la revitalisation.

Priorité n° 5 :	*Continuer de collaborer avec le personnel du Ministère et TO2015 afin de conclure un contrat relatif à la tenue des Jeux panaméricains et parapanaméricains sur le site de la Place de l'Ontario durant l'été 2015.*
Rendement en 2014 :	En 2014, la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario a exécuté avec TO2015 un contrat d'utilisation des infrastructures et elles continuent à travailler de concert avec ce comité et le Ministère en vue d'organiser divers Jeux.

Priorité n° 6 :	*Collaborer étroitement avec les Ressources humaines du Ministère pour faire en sorte de maximiser la souplesse du processus d'affectation des ressources humaines, tout en veillant à protéger le site et les actifs de la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario.*
Rendement en 2014 :	La Société d'exploitation de la Place de l'Ontario a continué à se conformer aux directives et aux politiques relatives aux ressources humaines et à tenir compte de l'équivalent temps plein (ETP) maximal fixé par le Ministère.

Priorité n° 7 :	*: Élaborer les budgets d'exploitation 2014 et 2015 de telle manière que le Ministère n'ait pas à apporter chaque année un soutien supérieur à 2 M$, tout en faisant le nécessaire pour faire baisser les charges, améliorer l'efficacité à l'échelle de l'organisme et gérer l'encaisse.*
Rendement en 2014 :	La Société d'exploitation de la Place de l'Ontario a continué à proposer des budgets équilibrés qui tiennent compte des paramètres fixés par le Ministère. En 2014, le budget élaboré prévoyait une perte de 1 990 $ hors subventions d'exploitation. La Société d'exploitation de la Place de l'Ontario a obtenu de meilleurs résultats que ceux escomptés, puisque les subventions d'exploitation dont elle a eu besoin se sont élevées à 1,5 M$, soit 25 % de moins que le montant prévu au budget.

Revitalisation de la Place de l'Ontario : les étapes clés

Le 1er février 2012
La province annonce la fermeture du parc aquatique, du parc d'attractions et de la cinésphère pour permettre la revitalisation de la Place de l'Ontario. Un comité, présidé par John Tory et composé de personnes influentes dans leur communauté et de chefs d'entreprise, est mis sur pied pour conseiller le ministre du Tourisme, de la Culture et du Sport dans l'élaboration d'un nouveau projet pour la Place de l'Ontario. L'amphithéâtre Molson Canadian, les pavillons Atlantis, la marina et les terrains de stationnement resteront ouverts jusqu'au début des travaux.

Le 5 juin 2012
John Tory et le Comité consultatif du Ministère tiennent une assemblée publique en personne et virtuelle pour recueillir les idées des Ontariens et des Ontariennes sur ce qu'ils aimeraient voir dans une Place de l'Ontario revitalisée.

Le 26 juillet 2012
Le comité remet au gouvernement son rapport sur la revitalisation de la Place de l'Ontario. Ce rapport recommande de transformer le site en une communauté riveraine et un parc urbain polyvalents et ouverts toute l'année pour l'agrément des Ontariens et des Ontariennes.

Le 1er septembre 2012
La province entame ses recherches sur le site afin de déterminer les travaux à effectuer en vue du futur aménagement de la Place de l'Ontario.

Le 26 juin 2013
La province annonce la première étape de la revitalisation : un nouveau parc urbain et un sentier riverain sur l'île est permettra aux résidents et aux visiteurs d'accéder à une partie du rivage qui a été interdite au public pendant plus de 40 ans.

Le 12 novembre 2013
Le gouvernement annonce avoir choisi les équipes de conception LANDinc et West 8 pour aménager le parc urbain et le sentier riverain. Elles ont été choisies en raison de leur vaste expérience nationale et internationale en matière de planification et de conception de grands projets de parcs riverains.

De décembre 2013 à mars 2014
La province organise des assemblées publiques et des consultations en ligne pour encourager les Ontariens et les Ontariennes à participer aux étapes clés du processus d'élaboration du projet du parc et du sentier. La population est également invitée à formuler des commentaires sur l'évaluation environnementale.

Le 19 mars 2014
Le projet du parc et du sentier est dévoilé dans le cadre d'une assemblée publique. Les principales caractéristiques du parc et du sentier sont les suivantes : un parc doté d'une partie inférieure et d'une partie supérieure, une passerelle enjambant un ravin rendant hommage au patrimoine légué par les Premières Nations, un jardin romantique, un escarpement rocheux avec aire de jeux et un sommet d'où admirer le lac Ontario.

Le 31 juillet 2014
La province dévoile son projet à long terme pour la Place de l'Ontario. Le projet comporte un certain nombre de propositions, comme divers espaces verts, un parc bleu pour les activités aquatiques, des endroits polyvalents permettant d'organiser des festivals et des spectacles de musique toute l'année, une zone de la culture, de la découverte et de l'innovation, un quartier de canaux avec des commerces et des restaurants, la Cinésphere et les pavillons existants et un pont terrestre paysagé pour piétons menant à Exhibition Place.

Responsabilité de la direction relative aux états financiers

La direction de la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario est responsable de l'intégrité et de la présentation fidèle des états financiers qui accompagnent le présent rapport. Ces états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public et comprennent des montants devant être nécessairement fondés sur les estimations et le jugement de la direction.

La Place de l'Ontario possède des systèmes de contrôle comptable interne visant à fournir un degré raisonnable de certitude que l'information financière est exacte et fiable, que l'actif et le passif de la Société sont comptabilisés adéquatement et que l'actif est protégé. Ces systèmes comportent des politiques et des procédures et une structure organisationnelle prévoyant une délégation de pouvoir et une séparation des responsabilités appropriées.

Les états financiers ont été revus par le comité de vérification de la Place de l'Ontario et ont été approuvés par son conseil d'administration. Ils ont de plus été audités par le Bureau du vérificateur général de l'Ontario, dont la responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le fait que les états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le rapport de l'auditeur indépendant qui fait partie des états financiers décrit la portée de l'examen du vérificateur et de son opinion.

Au nom de la direction :

Eriks Eglite	Hunter Saggar	Tsong Liu, CPA, CGA, MBA
Administrateur général – transition	Chef, Services généraux	Contrôleur des finances

Office of the Auditor General of Ontario
Bureau du vérificateur général de l'Ontario

Rapport de l'auditeur indépendant

À la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario
et au ministre du Tourisme, de la Culture et du Sport

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2014, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario au 31 décembre 2014, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Vérificatrice général adjointe,

Toronto (Ontario)
Le 4 juin 2015

Susan Klein, CPA, CA, ECA

Société d'exploitation de la Place de l'Ontario

États financiers

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

Société d'exploitation de la Place de l'Ontario

État de la situation financière
Au 31 décembre 2014

	2014 (milliers $)	2013 (milliers $)
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse non affectée	7 423	5 082
Encaisse affectée [Note 3]	1 453	1 650
Débiteurs [Note 4]	1 215	1 426
Stocks	13	27
Charges payées d'avance et charges différées	38	38
	10 142	8 223
Actif à long terme		
Immobilisations [Note 5]	109 262	109 876
Immobilisations – obligation, contrat de location-acquisition [Note 6]	125	157
Financement de remédiation à recevoir [Note 9]	50 000	-
	159 387	110 033
	169 529	118 256
PASSIF ET ACTIF NET		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer [Note 8]	1 834	460
Prestations de cessation d'emploi [Note 12B)]	69	154
Portion à court terme des obligations, contrat de location-acquisition [Note 7]	73	57
Montant à verser à la province de l'Ontario	62	154
Crédit reporté	114	84
	2 152	909
Passif à long terme		
Charges à payer au titre des indemnités de départ d'employés [Note 12B)]	149	173
Obligations découlant d'un contrat de location-acquisition [Note 7]	-	73
Passif pour site contaminé [Note 9]	50 000	-
	50 149	246
Financement de remédiation différé	50 000	-
Contributions différées au titre des immobilisations [Note 10]	7 584	8 198
Contributions différées au titre des immobil. non dépensées [Notes 3 et 10]	1 453	1 650
	59 037	9 848
Actif net		
Investi dans les immobilisations [Note 11]	101 682	101 682
Non affecté	(43 491)	5 571
	58 191	107 253
	169 529	118 256

Éventualité [Note 16]
Se reporter aux annexes et aux notes accompagnant les états financiers.

Approuvé au nom de la Société :

Administrateur

Administrateur

Société d'exploitation de la Place de l'Ontario

État des résultats
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

	2014 (milliers $)	2013 (milliers $)
Revenu d'exploitation [Annexe 1]	5 795	5 128
Charges de fonctionnement et frais d'administration [Annexe 2]	(6 323)	(5 941)
Déficit de fonctionnement avant les coûts de la clôture partielle	(528)	(813)
Recouvrement/(coûts) de la clôture partielle [Note 15]	(3)	217
Déficit d'exploitation avant les éléments suivants :	(531)	(596)
Subventions d'exploitation de la province de l'Ontario	1 500	2 210
Amortissement des contributions différées au titre des immobilisations	811	748
Amortissement des immobilisations	(811)	(748)
Amortissement des immobilisations en location	(31)	(31)
	1 469	2 179
Excédent des revenus par rapport aux charges pour l'exercice	**938**	**1 583**

Se reporter aux annexes et aux notes accompagnant les états financiers.

Société d'exploitation de la Place de l'Ontario

État de l'évolution de l'actif net
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

	2014 (milliers $)			2013 (milliers $)
	Investi dans les immobilisations	Non affecté	Total	Total
Actif net, début de l'exercice	101 682	5 571	107 253	105 670
Passif pour site contaminé [Note 9]	-	(50 000)	(50 000)	-
Actif net, début de l'exercice, redressé	101 682	(44 429)	57 253	105 670
Excédent des revenus par rapport aux charges	-	938	938	1 583
Actif net, fin de l'exercice	101 682	(43 491)	58 191	107 253

Se reporter aux annexes et aux notes accompagnant les états financiers.

Société d'exploitation de la Place de l'Ontario

État des flux de trésorerie
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

	2014 (milliers $)	2013 (milliers $)
Activités de fonctionnement		
Excédent des revenus par rapport aux charges	938	1 583
Redressements pour les postes n'exigeant pas de décaissement		
Amortissement des immobilisations	811	748
Amortissement des immobilisations louées	31	31
Amortissement des contributions différées au titre des immobilisations	(811)	(748)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	1 453	325
Portion à long terme des charges à payer au titre des indemnités de départ d'employés	(24)	6
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	2 398	1 945
Activités liées aux immobilisations		
Acquisitions d'immobilisations – net	(197)	(488)
Encaisse utilisée aux fins des activités d'investissement	(197)	(488)
Activités de financement		
Principal payé – obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	(57)	(64)
Encaisse utilisée pour les activités de financement	(57)	(64)
Augmentation de l'encaisse durant l'exercice	2 144	1 393
Encaisse au début de l'exercice	6 732	5 339
Encaisse à la fin de l'exercice	8 876	6 732
Encaisse non affectée	7 423	5 082
Encaisse affectée	1 453	1 650
	8 876	6 732

Se reporter aux annexes et aux notes accompagnant les états financiers.

Société d'exploitation de la Place de l'Ontario

Annexes – Revenus d'exploitation et Charges de fonctionnement et frais d'administration
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

	2014 (milliers $)	2013 (milliers $)
Annexe 1		
Revenus d'exploitation		
Amphithéâtre	2 387	1 991
Stationnement	1 233	1 047
Concessions et location des installations	1 141	969
Marina	513	671
Autres revenus	279	250
Ventes au détail	173	149
Intérêts créditeurs	69	51
	5 795	5 128
Annexe 2		
Charges de fonctionnement et frais d'administration		
Salaires et traitements	1 976	2 102
Avantages sociaux des employés [Note 12]	346	418
Administration et impôt foncier	2 008	1 585
Services publics	980	921
Entretien des lieux	489	268
Coût des ventes au détail	168	155
Conciergerie	122	151
Transports et communications	84	119
Fournitures	120	93
Autre	30	129
	6 323	5 941

Se reporter aux notes accompagnant les états financiers.

Société d'exploitation de la Place de l'Ontario

Notes accompagnant les états financiers
31 décembre 2014

1. Nature des activités

La Société d'exploitation de la Place de l'Ontario (la « Société » ou la « Place de l'Ontario ») est un organisme de la Couronne provincial, constitué en société en vertu de la Loi sur la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario, L.R.O. 1990. La Société est exonérée des impôts sur le revenu fédéraux et provinciaux.

Jusqu'au 1er février 2012, la Société a exploité un site de 155 acres s'étendant sur trois îles créées à l'aide de terre de remblai, le long du secteur riverain de Toronto. Le site avait été conçu dans le but d'offrir aux visiteurs un aperçu des ressources et des réalisations ontariennes. Les frais exigés pour les divers services du parc étaient soumis à l'approbation du ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport.

Le 1er février 2012, le ministre du Tourisme, de la Culture et du Sport a annoncé la fermeture partielle et la revitalisation de la Place de l'Ontario. On a annoncé que les installations suivantes continueraient à fonctionner pendant l'élaboration des plans de revitalisation : la marina de la Place de l'Ontario, l'amphithéâtre Molson Canadian, le pavillon Atlantis et les terrains de stationnement. Toutes les autres installations, dont la cinésphère, le parc d'attractions nautiques, les manèges et les jeux, ainsi que les comptoirs des concessions, ont cessé leurs activités.

La Place de l'Ontario exploite directement divers services, et la Société accorde des licences et des baux fonciers à différentes entreprises privées et conclut des ententes pour la tenue d'événements spéciaux.

La province accorde des subventions à la Société pour l'aider à payer une partie du coût des opérations courantes.

2. Principales conventions comptables

A) PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers sont préparés par la direction conformément aux normes comptables pour le secteur public au Canada, dont les normes 4200 pour les organismes sans but lucratif du secteur public.

B) ADOPTION D'UNE NOUVELLE NORME COMPTABLE POUR LE SECTEUR PUBLIC (SP)

En 2014, la Société a adopté la nouvelle norme comptable SP3260, Passif au titre des sites contaminés. Cette norme définit la façon de comptabiliser et de déclarer un passif associé à la remédiation de sites contaminés. Des sites sont contaminés à la suite de l'introduction dans le sol, l'air ou l'eau d'une substance chimique, organique ou radioactive ou d'organismes vivants à des concentrations excédant les niveaux acceptables en vertu d'une norme environnementale. Conformément à la nouvelle norme, la Société comptabilise un passif associé à la remédiation de sites contaminés lorsque tous les critères suivants sont remplis :

- une norme environnementale existe;
- la contamination excède les niveaux acceptables de la norme environnementale;
- la Société :
  - soit est directement responsable;
  - soit en accepte la responsabilité;
- la Société s'attend à ce que de futurs avantages économiques soient abandonnés;
- une estimation raisonnable des montants peut être faite.

Des renseignements détaillés sur l'impact de l'adoption de cette nouvelle norme sont fournis à la Note 9, Passif pour site contaminé et financement de remédiation différé.

C) CONSTATATION DES REVENUS

Les subventions sont constatées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les subventions provinciales affectées à l'achat d'immobilisations sont différées et amorties au titre des revenus au cours de la même période que les immobilisations dont il s'agit.

Les subventions provinciales reçues pour décontaminer le site sont différées et comptabilisées au titre des revenus lorsque les coûts de décontamination sont engagés.

Les revenus générés par les frais de stationnement, les locations, les concessions et les droits de bassin de la marina sont constatés lorsque les biens ou les services sont fournis.

Les revenus provenant de l'amphithéâtre constituent des revenus de location pour les baux fonciers, selon ce qui est déterminé par contrat. Les revenus sont calculés selon une échelle croissante en fonction du niveau de revenus bruts générés par l'amphithéâtre en sus d'un montant de location de base.

D) STOCKS

Les stocks sont évalués au prix coûtant.

E) IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées en fonction du coût déduction faite de l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée d'utilisation estimative des immobilisations tel qu'indiqué ci-après :

Immeubles	25 ans
Attractions	10 ans
Équipement, agencements	10 ans
Matériel informatique	4 ans
Équipement – contrat de location-acquisition	10 ans

F) INCERTITUDE DE MESURE

La préparation des états financiers selon les normes comptables pour le secteur public au Canada exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur le montant déclaré de l'actif et du passif au moment de la production des états financiers et les sommes déclarées de revenus et de dépenses pour la période. Les postes exigeant des estimations considérables englobent le passif pour site contaminé, et les débiteurs et les revenus différés connexes pour financer ce passif. Les montants réels peuvent être différents de ces estimations.

G) INSTRUMENTS FINANCIERS

La Place de l'Ontario suit les normes comptables pour le secteur public au Canada relatives aux instruments financiers. L'actif et le passif financiers de la Société sont comptabilisés de la façon suivante :

- L'encaisse et l'encaisse affectée sont assujetties à un risque négligeable de changement de valeur. La valeur comptable est environ la même que la juste valeur.
- Les débiteurs sont comptabilisés en fonction du coût déduction faite de tout montant de provisions pour dépréciation. Les provisions pour dépréciation visent à révéler les débiteurs au moindre du coût et de la valeur recouvrable nette, lorsqu'il y a un risque de perte quant au recouvrement. Les variations des provisions pour dépréciation sont constatées dans l'état des résultats.
- Les créditeurs et charges à payer, le montant à verser à la province et les revenus reportés sont comptabilisés en fonction du coût.

La Place de l'Ontario n'a pas recours à des instruments dérivés.

3. Encaisse affectée

Les subventions suivantes de la province de l'Ontario sont détenues par la Place de l'Ontario en tant qu'encaisse affectée à l'externe :

	2014 (milliers $)	2013 (milliers $)
Contributions différées au titre des subventions d'équipement inutilisées	1 453	1 650
	1 453	1 650

Les contributions différées au titre des immobilisations qui n'ont pas été dépensées sont décrites à la note 10.

4. Débiteurs

	2014 (milliers $)	2013 (milliers $)
Province de l'Ontario	500	-
Commerce	697	1 414
Autre	31	25
	1 228	1 439
Moins : Provision pour créances douteuses	(13)	(13)
	1 215	1 426

5. Immobilisations

	2014			2013
	Coût	Amortisse-ment cumulé	Valeur comptable nette	Valeur omptable nette
	(milliers $)	(milliers $)	(milliers $)	(milliers $)
Terrains, lots de grève	101 660	-	101 660	101 660
Immeubles	7 246	2 124	5 122	5 313
Attractions	2 004	1 211	793	967
Équipement, agencements	3 096	1 517	1 579	1 869
Matériel informatique	169	61	108	67
	114 175	4 913	109 262	109 876

Les charges d'amortissement pour 2014 se chiffrent à 811 000 $ (748 000 $ pour 2013).

6. Immobilisations – obligation découlant d'un contrat de location-acquisition

	2014 (milliers $)	2013 (milliers $)
Équipement (coût)	314	314
Amortissement cumulé	(189)	(157)
	125	157

Le montant de l'amortissement imputé aux charges en 2014 est 31 300 $ (31 300 $ pour 2013).

7. Obligation découlant de contrats de location-acquisition

Le tableau suivant renferme les futurs paiements minimums de location en vertu de contrats de location-acquisition venant à expiration en 2015, ainsi que le solde de l'obligation.

	2014 (milliers $)	2013 (milliers $)
2014	—	57
2015	75	79
Total des paiements minimums de location	75	136
Intérêt	(2)	(6)
Solde de l'obligation	73	130
Moins : portion à court terme	(73)	(57)
	—	73

8. Créditeurs et charges à payer

Les créditeurs et les charges à payer ont principalement trait aux opérations commerciales normales avec des fournisseurs externes et sont assujettis aux conditions commerciales standard.

9. Passif pour site contaminé et financement de remédiation différé

Le 1er janvier 2014, la Société a adopté la nouvelle norme comptable SP3260, Passif au titre des sites contaminés. Cette norme exige la constatation dans les états financiers d'un passif découlant de la remédiation de sites contaminés lorsque les critères de constatation décrits dans la norme sont respectés. Cette modification des principes comptables a été appliquée rétroactivement dans l'actif net puisque l'effet de cette modification sur des périodes antérieures précises ne peut être raisonnablement déterminé.

Le site de la Place de l'Ontario a été créé dans les années 1970 grâce à des travaux de remblayage au bord du lac en utilisant de la terre excédentaire d'autres projets d'aménagement exécutés dans la ville de Toronto. Lors de l'aménagement du parc, il n'existait pas de normes environnementales pour le sol et l'eau. Par conséquent, l'utilisation de matériau de remblayage urbain était alors une pratique acceptable. Selon des études environnementales indépendantes, le sol du site a des niveaux de contaminants supérieurs aux niveaux acceptables de la norme actuelle, mais le rapport indique qu'il est improbable que les personnes qui se rendent à la Place de l'Ontario soient en contact direct avec le sol contaminé. L'estimation du passif est une provision comptable fondée sur le réaménagement prévu de la Place de l'Ontario pour de futures utilisations. L'impact de l'adoption de cette norme comptable est donc le suivant :

	2014 (milliers $)
Augmentation du passif pour site contaminé	50 000
Diminution de l'actif net au début de l'exercice – Non affecté	(50 000)

Le passif est fondé sur la meilleure estimation de la direction découlant d'études environnementales effectuées par des experts indépendants et illustre les coûts de remédiation du site.

La province s'est engagée à octroyer à la Société des subventions pour cette remédiation.

10. Contributions différées au titre des immobilisations et contributions différées au titre des immobilisations non dépensées

Les immobilisations acquises ont été comptabilisées et les subventions d'équipement correspondantes ont été différées avec les subventions d'équipement inutilisées. Les subventions d'équipement utilisées sont amorties en tant que bénéfices de la même façon que les actifs sous-jacents. Les changements qui sont survenus dans le total des contributions différées au titre des immobilisations se présentent comme suit :

	2014 (milliers $)	2013 (milliers $)
Solde au début de l'exercice	9 848	10 596
Montant amorti en tant que revenus	(811)	(748)
Solde à la fin de l'exercice	9 037	9 848

	2014 (milliers $)	2013 (milliers $)
Contributions différées au titre des immobilisations	7 584	8 198
Contributions différées au titre des immobilisations non dépensées	1 453	1 650
Solde à la fin de l'exercice	9 037	9 848

Les contributions différées au titre des immobilisations non dépensées sont incluses dans l'encaisse affectée, comme cela est décrit à la note 3.

11. Investi dans les immobilisations

Le solde au poste Investi dans les immobilisations représente le montant net de l'investissement de la Société dans les immobilisations moins le solde des contributions différées au titre des immobilisations à la fin de l'exercice.

12. Avantages sociaux des employés

A) PRESTATIONS DE RETRAITE

La Société offre un régime de retraite à tout son personnel permanent, ainsi qu'aux membres du personnel non permanent qui veulent y participer, par l'entremise de la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF) et de la Caisse de retraite du Syndicat des employées et employés de la fonction publique de l'Ontario (SEFPO), qui sont des régimes interentreprises, établis par la province de l'Ontario. La province de l'Ontario, qui est le seul promoteur de la CRF et co-promoteur de la Caisse de retraite du SEFPO, détermine les paiements annuels que la Société doit verser à ces caisses. Par conséquent, la charge de retraite est la part assumée par la Société de la cotisation exigée au titre de la CRF et de la Caisse de retraite du SEFPO, qui s'élevait à 98 450 $ pour l'année (137 770 $ en 2013) et elle est comprise dans les avantages sociaux des employés à l'annexe Charges de fonctionnement et frais d'administration.

B) AVANTAGES NON LIÉS À LA RETRAITE

Le coût des vacances inutilisées et des indemnités de départ imposées par la loi acquises par les employés actuels est intégré aux états financiers dans la portion à long terme des charges à payer au titre des indemnités de départ d'employés. Les montants à verser aux employés actuels à l'intérieur d'un an sont inclus dans le poste Créditeurs et charges à payer.

Les montants liés aux indemnités de départ et autres à verser aux employés mis à pied sont inclus dans les prestations de cessation d'emploi.

Le coût des autres avantages non liés à la retraite obtenus par les employés à la retraite est assumé par le ministère des Services gouvernementaux et n'est pas inclus dans l'état des résultats.

13. Appel lié aux impôts fonciers

La Société en a appelé des impôts fonciers payés pour les années d'imposition 2009 à 2013 auprès de la ville de Toronto. Si la Société a gain de cause, elle récupérera une partie des impôts payés durant cette période. On ne peut déterminer de montant à l'heure actuelle, car le résultat de l'appel est incertain.

14. Instruments financiers

A) RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations au moment opportun ou à un coût raisonnable. La Société gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins de fonctionnement. Elle prépare son budget et ses prévisions de trésorerie de façon à s'assurer qu'elle ait suffisamment de fonds pour s'acquitter de ses obligations. Les créditeurs et charges à payer sont généralement exigibles dans les 30 jours suivant la réception d'une facture.

B) RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier fasse subir une perte financière à l'autre partie en ne s'acquittant pas d'une obligation. La Société est exposée à un risque de crédit qui découle des comptes clients. En raison de la nature de ces débiteurs, la Société les comptabilise en appliquant une dépréciation fondée sur les tendances historiques.

De l'avis de la direction, en raison de la nature de ses autres instruments financiers, la Société n'est exposée à aucun risque important lié aux taux d'intérêt, aux devises, à la liquidité ou au crédit.

15. Revitalisation du parc

En juillet 2014, la province a fait connaître sa vision à long terme pour la revitalisation de la Place de l'Ontario. La première étape de ce projet de revitalisation consiste à aménager un nouveau parc urbain et un sentier riverain pour 2017. L'étape suivante comportera un processus d'évaluation environnementale et d'aménagement du territoire, d'autres consultations auprès de la population de l'Ontario et la remédiation du sol.

En raison de la clôture de la plupart des attractions du parc et du projet de revitalisation, la direction a comptabilisé les coûts/(recouvrements) suivants dans ces états financiers :

	2014 (milliers $)	2013 (milliers $)
Gain sur la vente d'actif	–	(257)
Indemnités de départ	3	26
Autre	–	14
	3	(217)

16. Passif éventuel

Suite à la décision prise par la province en 2012 de fermer partiellement et de revitaliser la Place de l'Ontario, la Société fait l'objet d'une poursuite liée à ses opérations avant la fermeture partielle. L'aboutissement de cette poursuite étant incertain, on ne peut déterminer le coût que la Société devra assumer, le cas échéant. Voilà pourquoi aucune provision n'a été constituée dans les états financiers à l'égard de cette poursuite. La province devrait financer le coût de tout règlement.

17. Chiffres correspondants

Les chiffres correspondants de l'exercice antérieur ont été redressés pour qu'ils soient conformes à la présentation de l'exercice en cours.